

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 12

Artikel: La politique française de population
Autor: Sauvy, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE POPULATION

par

Alfred Sauvy

Président de la Commission de la population aux Nations-Unies.

Il a suffi de trois générations françaises stériles pour mettre en question l'existence même de la nation française. Des millions d'initiatives individuelles, souvent sages, ont conduit à la gigantesque erreur collective qui aboutit à Charleroi, aux hécatombes de Verdun et de la Somme, puis à l'aventure hitlérienne.

La chute dans l'insouciance

Ces catastrophes n'eurent pas même pour excuse un enrichissement dans la stérilité. Ni le revenu national par Français, ni le salaire de l'ouvrier ne bénéficièrent de la raréfaction de l'homme et de l'atrophie de la jeunesse. Le vieillissement a poursuivi inexorablement sa marche lente et fatale, ignoré de la population même qu'il minait, comme le bacille de Koch est ignoré du primitif. Dans la population, dans la chair sociale, se sont alors creusées de profondes cavernes, de plus en plus meurtrières.

C'est en vain que des hommes de bonne volonté semèrent l'alarme. Placées trop souvent sous l'angle moral, voire religieux ou de la défense nationale, les exhortations sont restées sans influence sur l'individu. Quant aux pouvoirs publics, ils se bornaient à déplorer le mal, repoussant les suggestions propres à le combattre et ne s'attachant qu'à la poursuite d'objectifs immédiats.

Après la première guerre cependant, un effort fut entrepris : la naissance des allocations familiales, par voie de compensation entre les entreprises. Pour recommandable que fût cette mesure, elle était à la fois insuffisante pour être efficace et suffisante pour nourrir le scepticisme : « Vous voyez bien, disaient les malthusiens, nous avons fait un effort en faveur des familles et cela n'a rien donné. Cette voie n'est pas la bonne. » Ceux qui mettaient au premier plan le relèvement de la natalité et des forces jeunes se heurtaient ainsi à un scepticisme, doublé de fatalisme. Les adversaires de la natalité et de la jeunesse ne déployaient pas une opposition positive, mais hochaient la tête en disant : « Vous avez peut-être raison, mais il n'y a rien à faire. » Ou bien, lorsque des mesures plus précises de relèvement étaient proposées, elles se heurtaient au rituel : « Vous avez raison, mais que voulez-vous, le problème de l'enfance n'est pas d'ordre économique. Il faut d'abord créer une morale ; quand nous aurons une morale, nous en reparlerons. » C'était, parfois avec les meilleures intentions, remettre aux calendes grecques tout effort véritable.

Un autre argument qui calmait les remords, sans en

combattre la cause se résume ainsi : « Vous avez raison, mais ce n'est pas le moment. » On entendit successivement : « Nous sommes dévastés, il nous faut d'abord reconstruire nos maisons et nos usines. » Plus tard, vers 1929, le leitmotiv devint : « Ce n'est pas le moment, nous souffrons de crise économique, de chômage, les finances sont dans un état désastreux. Il faut d'abord vaincre la crise. » Puis, vers 1938, l'argument fut encore rajeuni : « Ce n'est pas le moment de s'occuper de la population. Il faut réarmer pour défendre le pays contre l'Allemagne. Bref, à chaque tournant de notre histoire sinieuse triomphait le « Ce n'est pas le moment. Attendons la ligne droite ».

Et c'est ainsi que, pendant cent ans, la France a retardé de six mois en six mois l'étude et la solution du problème le plus vital, celui de la population.

Un sursaut de conscience

À la veille de la guerre, au moment où elle frappe à la porte, le pays a un véritable *sursaut de conscience*. Les hommes d'Etat ont soudain senti le précipice qui s'ouvrait ; après avoir parcouru d'un trait de mémoire le passé tragique des cinquante dernières années, ils ont fait un geste magnifique. C'est au moment où la situation financière était la plus difficile qu'Edouard Daladier et Paul Reynaud ont promulgué le premier Code de la Famille.

Ce sursaut de conscience étonnant se confirma un peu plus tard : c'est en pleine débâcle, fin mai 1940, qu'a été créé le Ministère de la Famille qui n'eût provoqué, deux ans plus tôt, que railleries. Je le revois encore, errant dans Tours bombardée, ce premier Ministre de la Famille, bien peu en état de secourir les familles fuyant sur les routes ; mais le geste avait une valeur hautement symbolique. Saisi de l'immense erreur commise, de cette erreur durable, énorme, meurtrière, le Gouvernement a tenu à affirmer sa foi dans l'avenir en nommant un Ministre de la Famille au moment même où la France était à terre, faute de familles.

Dans la suite, malgré des discontinuités politiques mémorables, s'est affirmé une unité de vues dans le temps comme on en voit rarement, même au sein d'un seul parti.

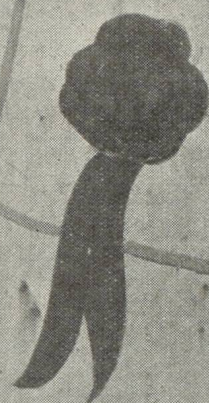
La politique de population

Depuis 1939 et surtout depuis 1945, la France a fait un effort pour se comprendre elle-même. Cet effort

NOTRE MAIRE

RESTE

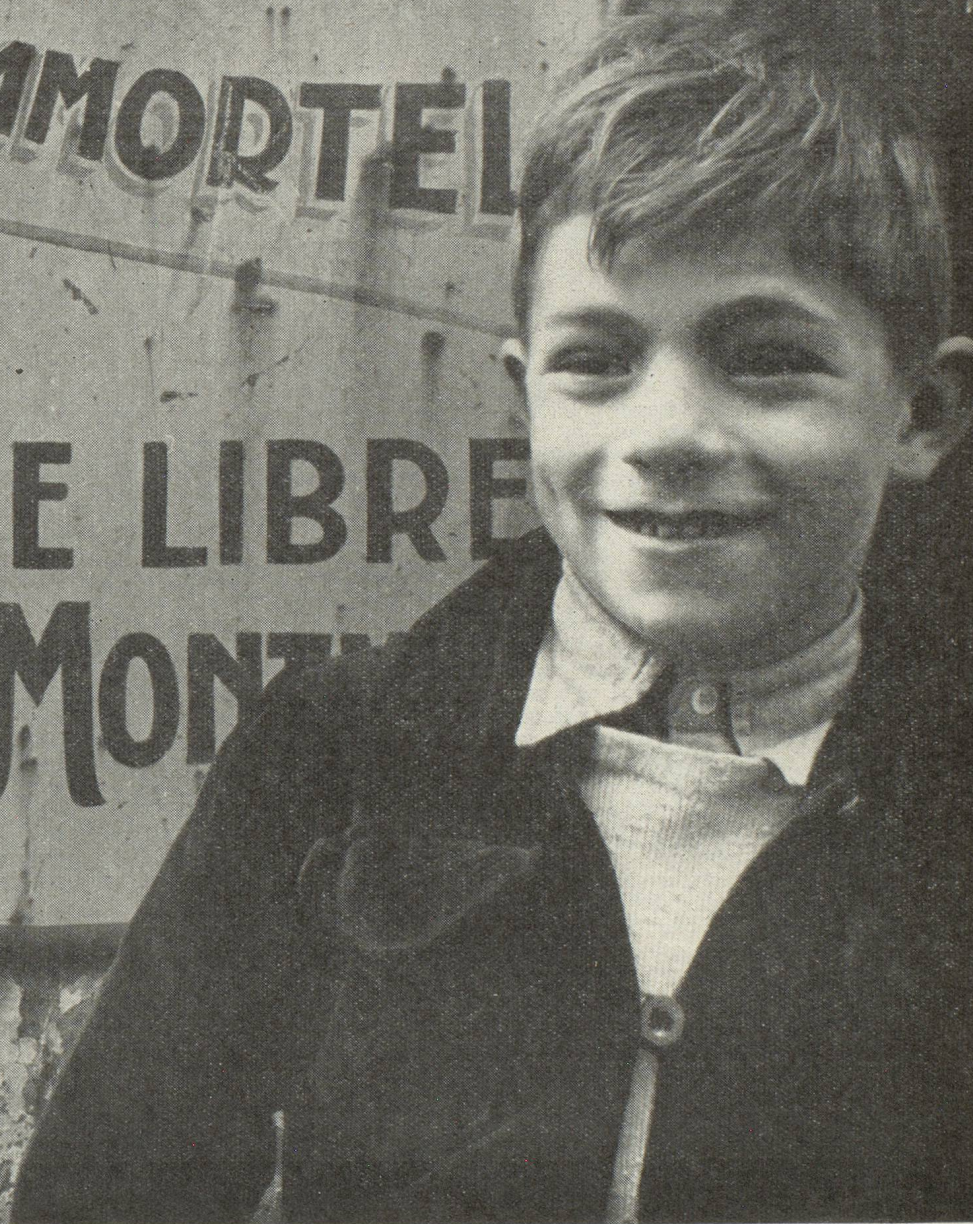
NOTRE MAIRE



IMMORTEL

COMMUNE LIBRE

VIEUX MONTMARTRE



porte à la fois sur l'étude, la réflexion et l'action. La création de l'Institut national d'études démographiques et la publication de la revue « Population » qui n'a pas d'équivalent dans le monde ont répondu au premier souci.

Voyons maintenant en quoi a consisté la politique de la population : essentiellement en mesures d'ordre économique. Nous étions peu nombreux, avant-guerre, à croire à leur efficacité. Chose curieuse, ceux qui dénonçaient avec le plus d'insistance la cause économique de la stérilité, le handicap du père de famille, la charge de l'éducation, étaient les plus sceptiques sur l'efficacité des contrepoisons : « On n'a pas d'enfants pour de l'argent. » Laissons de côté, pour le moment, la controverse et penchons-nous sur les faits.

Le point de départ du code de la famille est que la famille (et notamment la famille salariée) de plusieurs enfants subit un handicap considérable vis-à-vis de celle qui n'en a pas. Une affirmation si évidente n'exige pas de calculs bien rigoureux. La solution spécifique consistait non à relever tous les salaires, ce qui n'eût servi à rien pour l'objectif recherché, mais à accorder des allocations spéciales à ces familles chargées d'enfants.

Ces allocations sont de deux sortes : l'allocation familiale proprement dite, attribuée aux enfants, et l'allocation de « salaire unique », accordée lorsque la femme ne travaille pas ou est veuve (1). Ainsi, une famille de trois enfants, placée au bas de l'échelle des revenus, et où la mère ne travaille pas, voit le salaire du père accru de 50 % au titre des enfants et de 50 % au titre de la mère, soit au total 100 %. La misère est, sinon vaincue, du moins fortement atténuée.

A ces allocations mensuelles, s'ajoutent des allocations de maternité (deux ou trois fois le salaire de base).

L'allocation familiale est accordée avant même la naissance ; importante disposition qui permet de lutter contre l'avortement. Dès que la femme déclare sa grossesse (au début), elle perçoit l'allocation prenant date au jour de la conception. En outre, des maisons maternelles ont été créées, où peut aller, sans donner son identité, une femme enceinte ou une femme avec son jeune enfant.

Cet effort est financé par un prélèvement sur les salaires (ou les revenus pour les travailleurs indépendants). De 5 % du montant des salaires payés en novembre 1933, la cotisation est passée à 16 % avec, toutefois, une atténuation, un plafond pour les salaires élevés.

Il faut citer encore l'importante réforme fiscale que constitue le « quotient familial ». Le revenu de la famille est divisé en parts et tombe moins ainsi sous le coup de la progressivité des tarifs.

Parmi les nombreux avantages accordés aux familles (réductions sur les chemins de fer, autobus, etc...) accordons une mention spéciale à la carte de priorité : cette mesure, qui n'oblige à aucun effort financier, permet à certaines mères de famille (quatre enfants de moins de 16 ans, trois enfants de moins de 14 ans, et aux femmes enceintes) de passer devant les autres dans les files d'attente, autobus, bureau de poste, etc. L'effet moral est important. Avant guerre, une mère de quatre ou cinq enfants était souvent montrée du doigt. Inférieure jadis, elle est aujourd'hui, sinon enviée, du moins en état d'égalité sociale. Dans la conscience ou l'inconscience, se produisent divers

cheminements créateurs. Certes, aucune femme ne s'est jamais dit : « Je vais avoir encore un enfant pour bénéficier de la carte de priorité. » Mais le résultat n'en est pas moins concluant.

Une optique simpliste veut que les enfants soient voulus ou refusés. Il est possible qu'un esprit de décision aussi net existe dans quelques familles. Mais, le plus souvent, les volontés ne sont pas si arrêtées. L'accord des deux époux n'est pas toujours total ; et puis l'avenir d'un ménage n'est jamais écrit avec la quatrième décimale, même pour des fonctionnaires. On attend les événements, on s'en remet aux circonstances. Lorsque des mesures sont prises en faveur de la famille, lorsque le jeune ménage a l'impression que l'enfant va être accueilli par la société, au lieu d'être repoussé comme il l'était auparavant, la dureté s'atténue ; sans vouloir éperduement le deuxième ou le troisième enfant, on le laisse venir, on l'accepte, on ne déploie pas d'efforts trop vigoureux pour lui interdire la venue. Sans être positivement voulu, l'enfant est accepté. Inutile d'ajouter qu'il est, dans la suite, aussi aimé que les autres, sinon plus.

Résultats

En tous cas, le résultat est concluant : de 612.000 avant

la guerre, le nombre des naissances en France est passé, depuis 1946, à 860.000 environ, en augmentation de 40 % ; c'est le chiffre le plus élevé depuis la période 1891-1894, 50 ans en arrière. Si l'on tient compte du fait que ces générations seront moins décimées par la mortalité qu'autrefois, nous aurons, à 15 ou 20 ans, les générations les plus importantes que nous aurons jamais eues dans le cours de notre histoire. C'est là un événement sensationnel, si l'on observe que, jusqu'ici, ce nombre ne cessait de diminuer.

Sur la figure ci-jointe, trois courbes : en haut les nais-

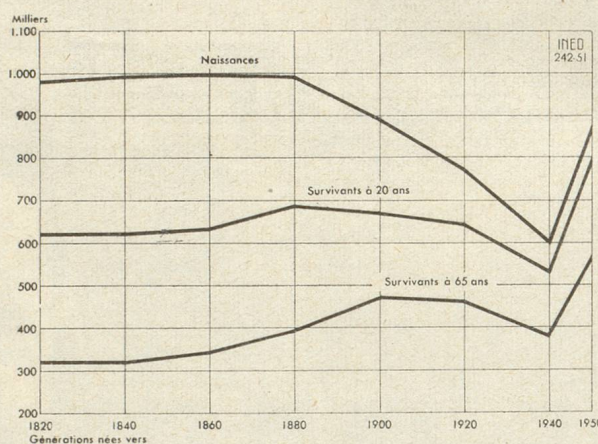
sances depuis 1820 : longue stabilité, puis plongeon, enfin forte reprise ces dernières années. La courbe du milieu représente ces mêmes générations à l'âge de 20 ans. Elles sont un peu décimées par la mortalité, mais le déchet est de plus en plus faible, de sorte que les survivants des générations 1945-1950 dépasseront largement le maximum de 1880. Enfin, à 65 ans, ces mêmes générations bénéficieront plus encore (en valeur relative) des bienfaits de la médecine (courbe du bas).

Voici maintenant une mesure un peu plus précise :

Le taux de reproduction net est la mesure dans laquelle une génération assure son remplacement. Quand il est égal à 1, elle assure juste son remplacement. De 0,9 avant la guerre, il est passé à 1,31 ; augmentation considérable. La natalité française est aujourd'hui plus élevée que celle de l'Italie et elle est, à partir de 1950, plus élevée que celle de l'Espagne, toutes deux en profond recul. Si l'on avait offert, avant la guerre, un pari sur le dépassement de la natalité italienne et espagnole par la natalité française on aurait peut-être trouvé preneur à 1.000 contre 1, tant l'événement était hors de probabilité.

L'immigration

L'entrée d'hommes « tout faits » est particulièrement recommandable à un pays en perte de vitesse démo-



(1) Nous ne pouvons décrire en détail le mécanisme assez complexe de cet aide et conseillons à nos lecteurs de consulter l'excellent « Guide des familles », 6^e édition 1981, p. 50-59 (les Editions sociales françaises, Paris).

graphique et à générations adultes creuses. Mais, de ce côté, les nécessités n'ont pas été bien comprises. La peur bien légitime, mais souvent mal placée, du chômage a freiné les initiatives et limité les résultats. La question sera à reprendre dans le cadre européen.

Aujourd'hui

Ceux qui, avant guerre, n'avaient la possibilité de modifier la natalité d'un pays par la législation reconnaissent aujourd'hui les faits et vont même à l'autre extrême en attribuant aux allocations familiales un pouvoir excessif. Leur désir d'abaisser ces allocations leur dicte plus ou moins sourdement cette position. Mais ce serait une grave erreur de croire que la reprise française est due entièrement à la législation. D'autres causes ont joué. La natalité a repris plus ou moins dans tous les pays occidentaux. Mais comparons la France à des pays voisins. Voici le taux de natalité en France, en Belgique et en Angleterre :

	Belgique	Angleterre	France
1938.	16,0	15,5	14,9
1948.	17,6	18,1	21,0
1949.	17,2	17,0	20,9
1950.	16,5	16,1	20,4

Par conséquent, en Belgique et en Angleterre, où les allocations familiales sont moins fortes, la reprise de la natalité est beaucoup plus faible.

Ainsi, le point le plus obscur de l'horizon français s'est dégagé de façon inespérée.

Le pronostic ? Rien n'est plus fragile qu'une prévision en matière de natalité ; mais rien n'est plus utile aussi. Nous avons affirmé, dès 1947, que la natalité française ne resterait pas aux niveaux élevés qu'elle avait atteints, déjà en 1950 et 1951, le déclin est amorcé ; il doit logiquement se poursuivre. Mais tout porte à croire que, pendant longtemps, les naissances resteront au-dessus du chiffre de 700.000 qui assure le renouvellement des générations, à moins...

A moins que, bien entendu, les dispositions qui ont provoqué cette renaissance ne soient abrogées ou compromises.

Passé le danger

La menace n'est pas négligeable. Lorsque le danger est passé, on se moque du saint. La France traverse peut-être la phase la plus individualiste de son histoire, l'aversion traditionnelle contre l'Etat ne trouvant plus, aujourd'hui, le nationalisme comme contrepartie.

Les épreuves de 1940 sont bien loin et le coût des écoles à construire pour les enfants bien près. Dès lors, le malthusianisme a beau jeu. Ce n'est plus l'oreille sourde de l'avant-guerre, ce sont parfois des regrets qui s'expriment, et notamment le regret de la charge imposée par les « enfants des autres ».

La politique familiale répond, en fait, à deux objectifs : ses intentions natalistes initiales ne doivent pas faire perdre de vue que le but essentiel est de permettre aux parents d'élever leurs enfants. Peu à peu, l'objectif nataliste a fait place à l'objectif social. Les allocations aux enfants s'inscrivent naturellement dans le cadre de la Sécurité sociale, voire dans la déclaration des droits de l'Homme. Il n'est, du reste, pas question de course à la natalité. Il s'agit essentiellement de prévenir la décadence et de favoriser un développement raisonnable.

Mais, chose curieuse, si les allocations familiales résistent à cette offensive si puissante, c'est moins en

vertu de ces deux objectifs nationaux que d'un phénomène, moins noble sans doute, mais terriblement humain : ceux qui reçoivent des allocations, à quelque titre que ce soit, sont électeurs et le premier souci d'un homme politique est d'être effectivement... homme politique, c'est-à-dire élu.

Cependant, l'inflation qui avait permis aux allocations de creuser leur trou entre les sommes versées par les entreprises et les salaires reçus par les salariés, joue maintenant contre les familles. Dans la grande bagarre, dans la grande course après la monnaie fuyante, les plus forts courent le plus vite ; les salaires sont en retard sur les prix, mais distancent à leur tour les allocations. La fraude à la Sécurité sociale agit dans le même sens.

Il est trop tentant, dans une petite entreprise, de déclarer pour ses salariés le minimum qui donne droit aux mêmes avantages, ou peu s'en faut, qu'une somme plus élevée. Le déficit de la Sécurité sociale est fait de fraude pour une large part, sinon pour la totalité.

La bourgeoisie est divisée : naguère imprégnée du concept de classe dominante, qui présente sous un jour favorable l'accroissement du nombre des dominés, elle sent aujourd'hui les contreparties de cette domination, et cela d'autant plus vivement qu'en raison des cascades monétaires, la nation a cessé de se faire crédit à elle-même ; les investissements d'Etat doivent être couverts par l'impôt. Une partie de la classe bourgeoise la plus matérialiste veut donc mettre un frein à la natalité ; une autre reste attachée par habitude au concept périmé de domination ou de nationalisme ; une autre enfin, d'inspiration catholique, fait confiance à la providence et milite à la fois pour l'aide à la famille et l'enseignement privé.

Une division analogue s'observe chez les syndicats : les chrétiens restent attachés à la famille, que les socialistes méprisent. Quant aux communistes, ils sont pris entre le souci de satisfaire leurs troupes (les communistes ont en général peu d'enfants) et celui de s'attirer la clientèle familiale. En tout état de cause, ils sont antimalthusiens dans la doctrine, se séparant nettement des socialistes.

Toutes ces idées et ces courants s'entrechoquent, laissant encore une atmosphère moins défavorable à l'enfant qu'avant-guerre.

Vue d'ensemble et conclusion

Pour la première fois, une nation démocratique a réussi une prise de conscience d'un problème vital qui la saisissait de si près qu'elle n'en percevait pas les données. Le résultat, contraire aux idées les plus courantes, a modifié quelque peu les conceptions antérieures. Dans le même temps est apparue, à la suite de diverses expériences dans le monde, l'impossibilité économique pour la société d'élever les enfants hors du cadre familial. Fort discréditée au début du siècle, la famille en a connu un regain de faveur.

Dans ses épreuves et ses défaillances, la France a montré, une fois de plus, un exemple d'effort tardif mais vigoureux, redressant une situation désespérée. La partie n'est pas jouée, mais l'horizon s'est considérablement éclairci et, si l'effort peut être soutenu quelques années encore, les jeunes générations pléthoriques viendront briser, par leurs besoins et leur désir de vivre, le carcan des lois malthusiennes et conservatrices qui freinent encore le développement économique.

Alfred...



A l'approche de Noël, dans les Grisons, un cortège d'enfants représentant les Rois Mages, accompagnés d'un porteur d'étoiles, vont quêter de maison en maison.



Groupe de fillettes en costume de Sion (Valais).